

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DU NORD KATAS ET COMBATS

DATE dimanche 8 novembre 2020
SALLE Complexe Sportif du Fort Minique
ADRESSE 2 Rue du Fort Minique – 59300 Valenciennes
BILLETÉRIE Tarif : 5€ / Gratuit -12 ans
CATEGORIES Minimes – Cadets – Juniors - Seniors (Masculins / Féminins - Individuels)



DATE LIMITE INSCRIPTION 30 octobre 2020*

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur <http://sites.ffkarate.fr/nordpasdecalais/>

dimanche 8 novembre 2020

Briefing des coaches : 08h15

Contrôle et pesée MINIMES :

07h45-08h15 : Minimes Masculins & Féminins Katas*

08h15-08h45 : Minimes Masculins : -35 kg / -40 kg / -45 kg / -50 kg / -55 kg / -60 kg / -65 kg / +65 kg
Minimes Féminins : -35 kg / -40 kg / -45 kg / -50 kg / -55 kg / +55 kg

* Les compétiteurs participants aux deux épreuves pourront valider leur participation en combats lors du contrôle katas

08h30 : Début de Compétition Minimes

A LA FIN DE CHAQUE CATEGORIE : Remise des médailles

Contrôle et pesée JUNIORS :

10h45-11h00 : Juniors Masculins & Féminins Katas*

11h00-11h30 : Juniors Masculins : -55 kg / -61 kg / -68 kg / -76 kg / +76 kg
Juniors Féminins : -48 kg / -53 kg / -59 kg / +59 kg

* Les compétiteurs participants aux deux épreuves pourront valider leur participation en combats lors du contrôle katas

11h15 : Début de Compétition Juniors

A LA FIN DE CHAQUE CATEGORIE : Remise des médailles

Briefing des coaches : 13h15

Contrôle et pesée SENIORS :

13h00-13h15 : Seniors Masculins & Féminins Katas*

13h15-13h45 : Seniors Masculins : -60 kg / -67 kg / -75 kg / -84 kg / +84 kg
Seniors Féminins : -50 kg / -55 kg / -61 kg / -68 kg / +68 kg

* Les compétiteurs participants aux deux épreuves pourront valider leur participation en combats lors du contrôle katas

13h30 : Début de Compétition Seniors

A LA FIN DE CHAQUE CATEGORIE : Remise des médailles

Contrôle et pesée CADETS :

16h00-16h15 : Cadets Masculins & Féminins Katas*

16h15-16h45 : Cadets Masculins : -40 kg / -45 kg / -52 kg / -57 kg / -63 kg / -70 kg / +70 kg
Cadets Féminins : -42 kg / -47 kg / -54 kg / -60 kg / +60 kg

* Les compétiteurs participants aux deux épreuves pourront valider leur participation en combats lors du contrôle katas

16h30 : Début de Compétition Cadets

A LA FIN DE CHAQUE CATEGORIE : Remise des médailles

*Inscriptions : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. (Extrait du règlement Compétitions Saison 2020-2021 - page 40)

COMITE DÉPARTEMENTAL NORD

89, Rue du Faubourg de Cambrai

59300 Valenciennes

☎ 03 27 41 68 52

✉ karate.nord@ffk.fr



CAHIER DE CONTACTS COVID 19

Date :

LIEU :

Dans le cadre de nouvelles mesures sanitaires, merci de renseigner votre nom, prénom, numéro de téléphone et éventuellement votre adresse email.

NOMS	PRENOMS	TELEPHONE	EMAIL

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées et utilisées uniquement par :
Le Comité Départemental Nord de Karaté, 89 rue du Faubourg de Cambrai 59300 à Valenciennes.

Avec votre accord, vos données seront utilisées pour faciliter la recherche des « cas contacts » par les autorités sanitaires, et ne seront pas réutilisées à d'autres fins.

En cas de contamination de l'un des présents au moment de votre présence, ces informations pourront être communiquées aux autorités sanitaires compétentes (agents des CPAM, de l'assurance maladie et/ou de l'agence régionale de santé), afin de vous contacter et de vous indiquer le protocole sanitaire à suivre.

Vos données seront conservées pendant 14 jours à compter de leur collecte, et seront supprimées à l'issue de ce délai.

PROTCOLE SANITAIRE DES COMPETITIONS



Entrée en vigueur : à partir du 7 octobre

Ce protocole permet une reprise de la pratique en compétition du karaté et des disciplines associées dans une organisation de l'espace suffisamment adaptée au respect des mesures sanitaires.

IDENTIFICATION D'UN RÉFÉRENT SANITAIRE

Lors de toute compétition, un référent sanitaire doit être désigné. Il a pour missions :

- ✓ D'être en relation avec l'organisateur de la rencontre
- ✓ De s'assurer de l'information des équipes sur les mesures sanitaires en vigueur.
- ✓ De s'assurer de la dotation et du déploiement des moyens nécessaires à l'application des mesures sanitaires en vigueur
- ✓ Evaluer sur le terrain les risques spécifiques et définir les actions correctives / préventives nécessaires.
- ✓ D'assurer le pilotage opérationnel de la rencontre au plan sanitaire.
- ✓ D'informer l'organisateur de tout comportement contraire au respect du plan sanitaire afin que celui-ci régle.

RESPECT DES GESTES BARRIÈRES (PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA MANIFESTATION)

- ✓ Respecter la **distanciation physique d'1 mètre** entre les personnes ou groupes de personnes d'un même foyer
- ✓ De faire respecter le **port d'un masque obligatoirement** par toute personne à partir de l'âge de 11 ans à l'intérieur et à l'extérieur en cas de risque de rupture de la distanciation physique.
- ✓ Se laver et se désinfecter les mains régulièrement

ACCUEIL DU PUBLIC

La gestion des flux **à l'arrivée et au départ** ainsi que le placement des publics (en tribune ou sans tribune) doivent être aménagés pour garantir la **distanciation physique**.

Le port du masque est obligatoire

SURFACE DE COMBAT

Les organisateurs et la Table Centrale portent le **masque en permanence**.

Du **matériel de désinfection** sera mis à disposition sur les tables d'arbitrage, la table centrale et à l'accueil.

Les conditions de rassemblements ainsi que les recommandations sont élaborées sur la base des connaissances actuelles à date, elles sont donc susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.



ARBITRES

- Les arbitres se verront munir d'une **paire de drapeaux personnels** (dans la mesure du possible) ainsi que de leur matériel de pratique.
- Tous les arbitres portent un **masque** excepté les arbitres présents sur le tatami (cela concerne les arbitres de coins ainsi que l'arbitre présent sur la surface de combat).

COMPÉTITEURS ET ENCADRANTS

- Les encadrants et les compétiteurs portent une **tenue personnelle propre et lavée**.
- Aucun prêt de matériel ne sera effectué par l'organisateur.**

En chambre d'appel :

Les compétiteurs et les coaches sont **masqués et vêtus de leur tenue de compétition**. Le compétiteur peut ôter son masque pendant l'échauffement (le coach garde son masque).

Dans l'aire de compétition :

- Les compétiteurs et les coaches doivent **obligatoirement se désinfecter les mains** en entrant sur l'aire de compétition.
- Les compétiteurs utilisent leur **matériel personnel** (serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition.
- Les pratiquants ne retirent leur masque qu'au moment d'entrer sur le tatami et le remettent en sortant du tatami.
- Il est fortement conseillé au coach de **garder son masque** pendant le combat.
- Des conditions spécifiques peuvent être imposées par l'organisateur.

REMISE DES MÉDAILLES

Les remises de médailles s'effectueront en respectant les recommandations d'hygiène :

- Port du masque obligatoire** pour l'ensemble des athlètes de plus de 11 ans présents à la remise des médailles.
- Pas de serrages de mains**
- Une **distance minimale d'1 mètre** entre les personnes doit être respectée dans la mesure du possible.
- Sens de circulation** défini : entrée – sortie des athlètes médaillés

POUR LES BUVETTES

Les buvettes sont autorisées dans le strict respect du protocole sanitaire des Hôtels-Cafés-Restaurants.

- Les personnes qui assurent le service sont **masquées**
- En fonction de la configuration des lieux, l'organisateur définit un **plan de circulation** et un **marquage au sol** pour garantir la distanciation
- Les espaces clos doivent être **aérés**
- La fréquence de nettoyage des mains est **augmentée**
- La fréquence du nettoyage des surfaces, équipements, ustensiles et supports est **augmentée par rapport à la normale**
- Une borne de gel hydro alcoolique est mise à disposition de la clientèle **à l'entrée** de la buvette ou du lieu de restauration
- Au comptoir, une **distance d'1 mètre linéaire est assurée** entre chacun.